Tous ensemble dans la grève le 5 février !

Le CFP de St Malo en grève et bloqué le 31 janvier : *"Plus d'une cinquantaine d'agents du CFP de Saint-Malo, réunis en AG le 30 janvier 2019, ont décidé de se joindre à la mobilisation des Centres de Prélèvement Service, Centre Impôt Service et Centre de contact des Finances Publiques. Ils ont majoritairement voté pour être en grève le lendemain, jeudi 31 janvier 2019, de mettre en place un blocage, à aller à la rencontre des contribuables et de la presse pour les informer du projet de destruction des Finances publiques.»*

A Rennes, une soixantaine d'agents se sont réunis à Magenta et au Turgot avec les sections syndicales CGT, Solidaires et FO Finances publiques 35 le 31 janvier à 8h30.
Ils ont fait le constat suivant:
-Les collègues de St Malo ont raison !
-Les appels à la grève dans les départements et directions se multiplient ;
-Le texte intersyndical -au verso de ce tract- appelle d'ailleurs au blocage dès que possible de la DGFIP dans la période du 28 janvier au 15 février.

Dans ces conditions, la date du 5 février, en convergence avec la journée de mobilisation interprofessionnelle, apparaît propice pour appeler à la grève et amplifier la mobilisation dans toute la DGFiP, les appels se multiplient en ce sens : Paris, Essonne, Seine-St Denis, Bouches du Rhône, Moselle, Manche, Dircofi IDF, DISI Ouest etc
Les sections syndicales CGT, Solidaires et FO Finances publiques 35 appellent les agents de la DRFiP:
-A être massivement en grève le 5 février,
-à débattre sur tous les sites de la possibilité d'actions de blocage comme à St Malo ;

-Pour Rennes, à se réunir devant le CFP de Rennes Magenta à partir de 8 h 30, une délégation déposera auprès du Directeur les revendications portées par les agents en grève:
-Arrêt des suppressions d'emplois ; retrait du plan de 24 suppressions dans le 35 en 2019 ;
-Pourvois des postes vacants, des emplois pour l'accueil, non à l'accueil sur RDV ;
-Arrêt des restructurations, Non aux fusions de SIP/SIE/SPF ;
-Non à la départementalisation des PCE ;
-Annulation immédiate du transfert de la mission CSP d'initiative des SIP vers le PCRP au 01/09/2019, qui annonce de nouvelles fusions de services: maintien des secteurs à St Malo et Rennes ;
-Non à la fermeture du CFP de Montfort ;
-Arrêt des vacations de renfort au pool téléphonique pour le PAS sans les SIP et rétablissement immédiat d'un service du courrier au CFP de Magenta ;
-Des applications informatiques qui fonctionnent.

Le ministre a annoncé une prime exceptionnelle de 200 euros pour les agents concernés par le PAS. Ce sont tous les agents qui depuis des années supportent des pertes de pouvoir d'achat, les suppressions d'emplois, les restructurations et à qui il est demandé des efforts constants.
Ce sont donc tous les agents qui doivent bénéficier d'une revalorisation qui doit être substantielle. Nous demandons 1000 euros nets et pérennes de revalorisation à valoir sur le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
Nous demandons l'ouverture de véritables négociations.

C'est le moment:
Tous ensemble dans la grève le 5 février !